



Syndicat CGT des Cheminots Actifs et Retraités de la Sarthe

4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS
Téléphone : 02.43.28.71.00 Fax : 02.43.24.28.57
Adresse @ : cgt.cheminots.lemans@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.cgt-cheminots-sarthe.com/>



TOUS DANS L'ACTION le jeudi 25 juin 2015 POUR DEFENDRE NOS SALAIRES

Sous la pression de la finance Européenne et du patronat, le gouvernement et le Président Pépy mettent en place la modération salariale...

Exigeons avec les cheminots l'ouverture de véritables négociations salariales.

Le travail n'est pas un coût, il est le seul créateur de richesses pour la société.

Le travail des cheminots dans le cadre du service public est indispensable pour le transport des marchandises et des voyageurs et joue un rôle dans l'aménagement durable du territoire.

N'en déplaise au patronat, les salaires ne représentent pas la valeur du travail mais la location de la force de travail du salarié. Il n'est que la part nécessaire pour vivre.

La CGT estime à 1700€ le salaire brut minimal permettant de vivre dignement.

Campagne d'actions et pétitions interprofessionnelles

Les salaires et pensions sont une des préoccupations majeures des Français. Ils sont au centre d'un affrontement idéologique mené par le patronat qui hélas, impose ses points de vue au gouvernement.

La CGT lance une campagne d'initiatives multiformes sur les salaires dans les entreprises afin de permettre aux salariés d'exprimer leurs besoins et de formuler leurs revendications, de se mobiliser pour obtenir de réelles négociations pour les salariés du privé et pour les agents des services publics.

La CGT exige :

- La revalorisation des salaires et pensions,
- L'égalité salariale hommes-femmes,
- La reconnaissance des qualifications.

Le syndicat CGT des cheminots Actifs et retraités de la Sarthe invite les cheminots(es) au

Rassemblement le jeudi 25 juin 2015 à 11h devant le Palais des Congrès et de la Culture au Mans suivi d'un défilé et d'une prise de parole devant la Préfecture de la Sarthe à 11h30 pour la remise des pétitions.

Un préavis régional de grève a été déposé du 25 juin 2015 à 0h00 au 3 juillet 2015 à 8h sur l'ensemble des services.

Le Mans, le 15 juin 2015